

**EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DE L'EURODISTRICT PAMINA**

Réunion du 13 septembre 2022 à Lauterbourg

Délibération n°13/2022 – Compte-rendu du Bureau du 26 avril 2022

Le Bureau prend acte du compte rendu de la séance du 26 avril 2022.

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°14/2022 – MobiPAMINA+ : poursuite du projet

Sur proposition du Président, le Bureau :

- prend connaissance de l'état d'avancement du projet MobiPAMINA+.

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°15/2022 – Point sur les projets du schéma alsacien de coopération transfrontalière prévu pour le territoire de l'Eurodistrict PAMINA

Sur proposition du Président, le Bureau :

- prends connaissance des priorités définies par la Collectivité européenne d'Alsace pour les projets devant figurer le schéma alsacien de coopération transfrontalière ;
- demande à la Collectivité européenne d'Alsace d'intégrer dans le SACT, les projets dont le degré de maturité correspond à la priorité A et/ou B tels qu'énumérés en annexe ci-jointe.

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°16/2022 – Projet INTERREG VI Maison de service du Rhin supérieur : prise en compte de la numérisation des services publics et recrutement supplémentaire pour INFOBEST PAMINA

Sur proposition du Président, le Bureau :

- Prend connaissance du pré-formulaire INTERREG VI relatif au projet maison de service du Rhin supérieur,
- Emet un avis favorable à la mise à disposition d'un poste d'un/e conseiller/ère digital/e pour INFOBEST PA-MINA dans le cadre d'une convention INTERREG VI à intervenir,
- Emet un avis favorable pour une participation financière aux coûts liés à ce poste à hauteur de 50% correspondant à la clef financière actuelle inscrite dans la convention pluriannuelle INFOBEST PAMINA (2021-2023), soit un montant de 11 889 € pour 2023 (1er mars au 31 décembre 2023),
- Propose d'inscrire ce montant au projet d'orientations budgétaires 2023.

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°17/2022 – Projet INTERREG V „MobiPAMINA“ – Rapport de contrôle des dépenses – Correction à hauteur de 100% des fonds FEDER

Sur proposition du Président, le Bureau :

- Prend connaissance des derniers éléments relatifs au contrôle des dépenses du projet MobiPAMINA,
- Approuve la proposition d'intégrer au BP 2023 l'augmentation de manière exceptionnelle et unique des contributions statutaires pour compenser la perte des recettes FEDER.

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°18/2022 – Projet #paminapourleclimat – nouvelle édition 2023

Sur proposition du Président, le Bureau:

- se félicite de la réédition du projet qui a déjà été mené à bien une première fois ;
- donne délégation au Président pour signer tous les actes administratifs et documents relatifs aux différentes demandes ;
- propose, en cas de participation financière moindre des partenaires du projet et/ou du fonds citoyen franco-allemand, de prendre en charge des coûts d'un montant maximal de 5.000€ dans le budget 2023 ;
- propose d'imputer les crédits nécessaires sur les lignes budgétaires du budget 2023.

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°19/2022 – Triathlon PAMINA et certificat médical (rapport oral)

Le Bureau prend acte de la première édition du Triathlon PAMINA et se félicite des avancés par rapport à la nécessité de fournir un certificat médical lors de compétitions sportives transfrontalières.

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°20/2022 – Orientations budgétaires 2023

Sur proposition du Président, le Bureau :

- approuve les orientations budgétaires 2023 qui s'élèvent en dépenses et en recettes à 997.486,76 €, sur la base des contributions statutaires suivantes :

Collectivités membres (nombre de sièges) Mitgliedskörperschaften (Anzahl der Sitze)	TOTAL GESAMT	EURODISTRICT Contributions classiques Klassische Beiträge	EURODISTRICT Contributions uniques exceptionnelles Einmalige Sonderbeiträge	INFOBEST
Collectivité européenne d'Alsace (4/33)	89 084	60 832	16 925	11 327
Région Grand Est (2/33)	44 544	30 417	8 462	5 665
Ville de Haguenau (1/33)	22 272	15 209	4 231	2 832
ComCom Pays Rhénan (1/33)	22 272	15 209	4 231	2 832
ComCom Pays de Wissembourg (1/33)	22 272	15 209	4 231	2 832
ComCom de l'Outre-Forêt (1/33)	22 272	15 209	4 231	2 832
ComCom Sauer-Pechelbronn (1/33)	22 272	15 209	4 231	2 832
RVMO (3/33)	66 814	45 624	12 693	8 497
Landkreis Karlsruhe (2/33)	44 544	30 417	8 462	5 665
Stadt Karlsruhe (2/33)	44 544	30 417	8 462	5 665
Landkreis Rastatt (2/33)	44 544	30 417	8 462	5 665
Stadt Baden-Baden (1/33)	22 272	15 209	4 231	2 832
Stadt Rastatt (1/33)	22 272	15 209	4 231	2 832
VRRN (3/33)	66 814	45 624	12 693	8 497
Landkreis Südliche Weinstraße (2/33)	44 544	30 417	8 462	5 665
Landkreis Germersheim (2/33)	44 544	30 417	8 462	5 665
Stadt Landau (2/33)	44 544	30 417	8 462	5 665
Landkreis Südwestpfalz (1/33)	22 272	15 209	4 231	2 832
Stadt Germersheim (1/33)	22 272	15 209	4 231	2 832
TOTAL GENERAL / Gesamt	734 968	501 880	139 624	93 464

- demande à l'administration d'adresser un courrier aux 19 collectivités membres les sensibilisant à l'augmentation unique et exceptionnelle des contributions statutaires pour l'année 2023 ;
- propose à l'Assemblée de délibérer sur ces bases en intégrant une hausse de 2% aux contributions statutaires classiques de l'Eurodistrict PAMINA.

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°21/2022 – RESOLUTION « Imposition des télétravailleurs transfrontaliers et de leurs employeurs »

Sur proposition du Président, le Bureau :

- approuve le projet de résolution concernant l'imposition des télétravailleurs transfrontaliers et de leurs employeurs ;
- autorise le président à adresser la délibération à qui de droit.

ADOPTÉE

* *
*